



VERSAILLES

# Porchefontaine

## Conseil de quartier

### Conseil du lundi 17 décembre 2018

Étaient présents :

Présidente : Martine Schmit  
Vice-président : Michel Lefèvre

Membres du conseil :

**Collège des personnes élues :**

Alain Bonnaud, Marie-Christine Claraz, Antoine Divan, Francis Flamand, Monique Miralles,  
André Montialoux, Francis Naudin, Marie-Caroline Prouff, Alain Roger

**Collège des associations :**

Marie-France Bergerault représentante suppléante de SNL, Michel Carré représentant titulaire du SDIP,  
Michèle Divan, représentante titulaire de CCVP, Marc Meyer, représentant titulaire de l'AFC,  
Geneviève Silvestre, représentante titulaire de SESAKINOUFO

**Collège des personnes qualifiées :**

Pierre Arnaud, Antoine Brillaud, David Crépy, Eric Fontaine, Nicolas Fouquet, Isabelle Lallemant,

Excusés : Pierre-Jean Airaud, Xavier Bloch, représentant titulaire de l'ALEPP, Laure Dispan de Floran, Serge Piriou, représentant titulaire d'Essor de Versailles, Isabelle Richard, Hélène Schutzenberger, représentante titulaire de VEI, Jean-Marc Vincent, représentant suppléant du CLAP

Absents : Valérie Chenuc, Stéphanie Lescar, Catherine Mordant représentante titulaire de la PEEP,  
Françoise Poirier, représentante titulaire du CLAP, François Siméoni

Egalement présents : François Lambert, Conseiller municipal, chargé du dossier  
Marie-Jo Jacquey du Journal de l'Echo des Nouettes,

## Ordre du jour

### **1. La fibre optique à Porchefontaine – Déploiement et délais**

Présentation par Monsieur Rémi Dupuy, Délégué Régional Orange Ile de France Ouest, accompagné de MM Régis Philippon, Directeur Départemental, Philippe Mercier chargé du déploiement du réseau des Yvelines et Julien Iddoute en charge du déploiement du réseau de Versailles.

Les intervenants commentent le document projeté :

Le réseau de la fibre optique est le réseau du 21ème siècle : c'est un réseau 100% fibres, plus du tout fait de cuivre. La fibre est une technologie fiable et prometteuse pour l'avenir. C'est le réseau FTTH (Fibre to the home) qui a le débit le plus performant qui est installé. La fibre optique est un fil de verre plus fin qu'un cheveu, insensible aux perturbations, et permettant de transporter une grande quantité d'informations.

La fibre arrive gratuitement (lors de la période de déploiement) au domicile à la demande du client pour 100% des logements. Orange est dans une phase industrielle de déploiement. Aujourd'hui 10,7 millions de logements sont éligibles à la fibre. Une vraie dynamique est en marche avec un parc de clients en forte hausse : 2,4 millions de clients à fin septembre 2019.

Pour les Yvelines, 92 communes sont en cours de déploiement, 33 sont terminées. D'ici à 2020 l'ensemble des communes pour lesquelles Orange s'est engagée seront équipées.

Dans un foyer, on estime de 10 à 15 écrans connectés, ce qui nécessite de gros débits de circulation de l'information. Ce sont les particuliers qui sont le plus consommateurs de débit.

Étapes du déploiement :

1) Pose d'armoires de mutualisation

2) Déploiement du réseau de distribution dans les immeubles : une fibre par adresse existante. Pour les pavillons, un point de branchement pour 6 maisons. Les frais de raccordement sont offerts chez Orange.

Déploiement en trois phases à Versailles où 21 777 logements sont éligibles à la fibre. (22 500 au 12 janvier 2019).

Au 15 décembre :

- lot n°1 : Clagny Glatigny

- lot n°2 : Clagny Glatigny, Notre-Dame, Jussieu, Montreuil -> 100% des armoires sont posées et raccordées

- lot n°3 : Chantiers, Porchefontaine -> 100% des armoires sont posées et raccordées (27 armoires posées)

- lot n°3 : Saint Louis et Satory : 16 armoires en cours d'installation

Le réseau est installé pour 40 ans.

François Lambert rappelle que Versailles a vécu une situation difficile pendant 2 ans du fait de l'abandon par SFR du chantier de la fibre dans la ville. Il remercie Orange d'avoir agi rapidement et accepté la localisation des armoires selon les directives architecturales de François de Mazières.

Pour Porchefontaine, la fin du 1er trimestre 2019 marquera le moment de la sortie du gel commercial réglementaire de 3 mois imposé par l'ARCEP (Autorité de régulation des communications électroniques et des Postes). Après le 21 mars, tous les opérateurs pourront faire leur offre commerciale.

Une réunion publique est prévue le 5 février 2019 pour tous les habitants du quartier et ceux des Chantiers sur les sujets techniques liés au déploiement de la fibre.

Monsieur Dupuy communique également les informations suivantes :  
Contacts : [interetfibre.orange.fr](http://interetfibre.orange.fr) -> à consulter pour savoir où en est l'installation.

Pour les syndicats et les bailleurs : Aurélie Thory : [aurelie.thory@spie.com](mailto:aurelie.thory@spie.com).

Et précise que lorsque l'on souscrit une offre internet, Orange résilie l'offre ADSL.

Les membres du Conseil remercient vivement Monsieur Dupuy et son équipe de leur présentation.

## **2. Compte-rendu du conseil du 13 novembre**

Adopté à l'unanimité

### **3. Permanences**

Compte-rendu du samedi 8 décembre (Pierre-Jean, Martine) - Souhaits recueillis :

- des horaires de bus entre Porchefontaine et la gare des Chantiers étendus, matin tôt et soirée, et ce avant septembre
- meilleure attention de certains conducteurs de Phébus : reproches sur leur conduite brutale et le non-respect de la réglementation routière
- réouverture d'un guichet SNCF de la gare des Chantiers
- lancer une équipe de police citoyenne ; Antoine Divan rappelle que la police nationale recrute des référents citoyens.
- une communication plus efficiente de la Maison de Quartier sur les événements organisés ; son Directeur rappelle qu'il dispose de deux panneaux d'affichage, à l'intérieur et à l'extérieur de la Maison de Quartier, du site de l'écho des Nouettes et de Facebook.

A ces souhaits, le Conseil ajoute celui de changer la place du panneau associatif situé sur le parking de la maison de quartier, côté rue Coste car la face réservée aux associations n'est pas visible de la rue.

## **4. Planning des réunions du Conseil**

Dates retenues pour les prochains conseils du quartier : mardi 29 janvier, lundi 8 avril, mardi 28 mai, lundi 1er juillet, mardi 17 septembre.

Vœux du maire à Porchefontaine : mercredi 30 janvier à partir de 18h30.

## **5. Travaux des commissions**

### **- Commission Circulation**

- 1) Hélène ayant souhaité être déchargée de la responsabilité de la commission, celle-ci est confiée à Marc Meyer.

Elle réexaminera, après la fin des travaux rue La Fontaine, l'inversion des sens de circulation des rues des Moines et Célestins ainsi que la prolongation du sens unique de cette dernière et ce toujours dans un objectif d'intérêt général qui n'est pas la somme d'intérêts particuliers. Il est rappelé que le quartier est de plus en plus fréquenté par des automobilistes, d'autant que la population se renouvelle.

## 2) Groupe de travail sur le plan de circulation visant à réduire la circulation de transit

Lors de la réunion du 12 décembre (8 membres du groupe présents, deux personnes du service et H Fleury, il a été retenu :

A/ dans le cadre du plan vélo et de l'aménagement de la piste cyclable qui longera la voie d'entrée dans Porchefontaine après avoir passé sous l'A86 donnera lieu à un aménagement de cette entrée pour marquer davantage celle-ci par un vrai virage à effectuer pour entrer dans Porchefontaine ; le passage actuel piétons et vélos sera sécurisé et constituera ainsi un frein à la vitesse ;

B/ dans le cadre de la restructuration de la ligne O qui deviendra la 8 et de l'implantation de son terminus à proximité des Grands Chênes, un giratoire va être créé qui contribuera également à réguler la vitesse ;

C/ la réalisation de l'ensemble de ces travaux pourrait entraîner l'interdiction pendant ces chantiers d'emprunter cette voie de pénétration dans Porchefontaine ;

D/ l'inversion, à titre de test, du sens de circulation du haut de la rue Girardon, de même pour la portion des rues Corneille et des Moines entre les rues Rémont et de l'Etang.

### -Maison de santé pluri-disciplinaire

Un groupe privé s'est engagé, sous conditions suspensives, à acheter la halle du Ferrailleur, désaffectée, située à l'angle de la rue Coste et de la rue Jean de La Fontaine pour y réaliser un projet immobilier de maison de santé, projet dont il présente au Conseil de quartier quelques images de la réhabilitation prévue en précisant qu'il existe des contraintes au niveau urbanisme.

Michel Lefevre rappelle qu'un travail est également en cours avec les praticiens du quartier et/ou travaillant dans le quartier (médecins, kiné, dentistes, podologues, ...), pour la mise en œuvre opérationnelle du projet de maison de santé et d'un équilibre d'autant plus important à trouver que ces professionnels n'ont jamais ou presque travaillé en équipe.

L'échéance visée est une ouverture au troisième trimestre 2020.

## 6. Informations – Questions diverses

- Réponses aux demandes faites au service voirie :

- La mise en place d'un passage protégé pour la traversée de la rue Victor Hugo au droit de la rue des Célestins ; prise en compte, va être réalisée dès que les conditions météo le permettent.
- Vérification de la largeur de la voie entre la pharmacie et le débouché de la rue Curie. Réponse service : Après vérification sur le terrain, il y a effectivement, un rétrécissement très ponctuel de 15 cm à l'angle à proximité de la rue Curie (sur environ 3 m), rétrécissement réalisé pour échapper à une bouche à clé (eau potable) qui se trouvait auparavant dans la bordure. Cet effet est augmenté par le fait qu'auparavant les véhicules pouvaient rouler sur le trottoir pour se croiser (bordure de 6 cm) ce qui est impossible aujourd'hui compte tenu de la bordure d'environ 14cm. Le service précise qu'il ne semble pas que ce rétrécissement ponctuel dégrade la situation par rapport à avant ; l'étroitesse de la rue contribuant à une circulation apaisée.
- Dissociation, écartement de tous les panneaux « forêt domaniale » et liés à la circulation « zone 30 » etc, situés à l'entrée du quartier par la rue Rémont. En effet, ces panneaux sont situés juste après le virage, et il est impossible de les lire car trop nombreux et groupés ; le service a fait part de son accord de principe sur la possibilité de déplacer l'ensemble des panneaux en tenant compte des réglementations particulières associées pour les rendre plus visibles, avec une mise en œuvre courant janvier.
- Réfection de la rue des Moines : prévue à la suite des enfouissements dans cadre de l'opération Jean de la Fontaine donc de janvier à fin avril prochains.

- Réfection de l'enrobé rue Yves Le Coz entre la rue Pierre Mignard et la rue Coste le Conseil souhaite d'un revêtement qui atténue les bruits. Réponse : l'enrobé actuel sur cette partie de la rue Yves Le Coz est vétuste et sa surface très 'granuleuse' (usure voire disparition du liant en surface) provoque une nuisance sonore, la rénovation de l'enrobé par les techniques classiques (Béton Bitumineux Semi grenu 0/10) va permettre une nette amélioration et cela de façon pérenne.

**3) Plantations nouvelles place du marché et rue Coste.** Elles ont été décalées car le sol était gorgé d'eau après avoir été trop sec. Les livraisons des arbres sont également décalées en raison des manifestations annoncées (gilets jaunes, transporteurs...). La livraison est attendue semaine 50 et la Directrice des espaces verts espère pouvoir planter ce lundi 17. Les arbres sont effectivement sur place prêts à être plantés.

### **Commission nuisances sonores**

Pierre Arnaud a assisté et est intervenu à la réunion organisée par VEI 1er décembre à la Mairie sur le bruit. Il relate les quatre 4 interventions :

1. M François Darchis, riverain de St Louis, ingénieur.
2. Mme Fulvia Alliévi-Dorosz, de VEI.
3. M Vivian Mallet, chercheur à l'INRIA et fondateur d'une start-up qui a développé l'application AMBICITI qui consiste à installer un sonomètre basique sur son téléphone permettant de mesurer le bruit de la rue ou du train qui passe.
4. Enfin, Manuel Pluvinage, de la CAVGP.

### **Commission Commerces**

La papeterie-librairie a fermé le 20 septembre. D'autres pourraient suivre. Plusieurs membres du Conseil ont manifesté leur intention de relancer la commission afin de redynamiser le commerce local. Martine Schmit a demandé à Marc Bessis de réunir l'assemblée de l'Association des commerçants de Porchefontaine en ce sens également. Nicolas Fouquet demande une réunion de la commission.

**La Poste** : défaut de communication et signalisation : Martine Schmit indique n'avoir reçu aucune réponse au courriel qu'elle a adressé à la correspondante du Conseil de quartier en charge de la fermeture du bureau.

### **Rénovation du Cinéma Le Cyrano**

Martine Schmit présente les informations sur la réhabilitation intégrale du cinéma de centre-ville LE CYRANO.

La Ville de Versailles, soucieuse de préserver la présence des cinémas en centre-ville, travaille en collaboration avec UGC, qui va restaurer entièrement le cinéma historique. Plus de confort, 4 nouvelles salles, offre de films élargie, écrans agrandis, restauration de la façade et de l'entrée historique, accessibilité aux PMR... Les travaux débuteront à l'automne 2019 pour offrir 12 salles de spectacles fin 2020.

Rappel : Charles Aznavour, Edith Piaf, Georges Brassens, Johnny Hallyday, Bourvil, Fernandel... Nombreux sont ceux qui se sont produits pour la première fois en France sur la scène du Cyrano, conférant à cette salle un caractère mythique. Le 15 janvier 1964, les Beatles y donnent leur premier concert en France. En 1972, l'unique salle de plus de 2.000 fauteuils se transforme en un des premiers cinémas multi-salles du pays, devenu depuis une institution.

**Vœux du Maire** à Porchefontaine : mercredi 30 janvier à partir de 18h30.

**Dîner de bonne année et Départ de Monique Mirallès**

Monique annonce qu'elle participe à son dernier Conseil de Quartier versaillais car elle déménage à Perpignan en janvier prochain. Perpignan où les Conseils de quartiers sont très différents de ceux de Versailles.

Elle a pris contact avec le restaurant Gaberem qui va privatiser sa salle le jeudi 10 janvier.

Martine Schmit remercie Monique pour sa présence régulière et son activité au sein du Conseil, notamment par sa participation à diverses commissions ou groupes de travail. Les membres du Conseil applaudissent chaleureusement Monique Mirallès.

Fin de la Réunion à 11 h 15.